

droit des societe

Par **litalienne**, le **10/10/2008** à **20:47**

Bonjour à tous,

j'ai un petit problème je dois faire un cas pratique qui est :
M Dupond exploite un fond de commerce de quicallerie (donc il est en location gérance) mais il envisage de se reconvertir dans la vente de matériel informatique. on me demande quels sont les conditions et les effets. mais je n'en ai jamais fais donc j'aurais aimé savoir si quelqu'un aurait pu m'aider.

merci d'avance

Bonne soirée